

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 14 décembre 1971.

## RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale* (1) *sur la proposition de loi ADOPTÉE AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française,*

Par M. Jacques PIOT,

Sénateur.

---

**Nota.** — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 17 décembre 1971. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 16 décembre 1971, page 3166, 1<sup>re</sup> colonne.)

---

(1) *Cette commission est composée de : MM. Léon Jozeau-Marigné, président ; Marcel Champeix, Baudouin de Hauteclocque, Jacques Piot, Jean Sauvage, vice-présidents ; Pierre de Félice, Léopold Heder, Louis Namy, Jacques Rosselli, secrétaires ; Jean Bénard Mousseaux, Pierre Bourda, Philippe de Bourgoing, Robert Bruyneel, Pierre Carous, Etienne Dailly, Emile Dubois, Jacques Eberhard, André Fosset, Henri Fréville, Pierre Garet, Jacques Genton, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Pierre Jourdan, Edouard Le Bellegou, Pierre Mailhe, Pierre Marcihacy, Pierre-René Mathey, André Mignot, Lucien de Montigny, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Pierre Schiélé, Jacques Soufflet, Bernard Talon, Fernand Verdeille.*

**Voir les numéros :**

**Assemblée Nationale** (4<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 1418, 1550 et in-8° 355.

2<sup>e</sup> lecture : 2027, 2104 et in-8° 519.

**Sénat** : 1<sup>re</sup> lecture : 143 (1970-1971), 8 et in-8° 5 (1971-1972).

2<sup>e</sup> lecture : 84 (1971-1972).

---

**Polynésie française.** — *Communes - Syndicats de communes - Finances locales.*